



## Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

Téléphone : 819 221-2839

Courriel : [info@st-elie-de-caxton.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.ca) - Site Web : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca)

Rédaction Charline Plante, mairesse

# Infolettre Juin 2025

### Nos excuses.

Dans l'infolettre de mai 2025, des coquilles sont apparues lors du transfert du document sur la plateforme d'hébergement de notre site Web. La version papier, quant à elle, est entièrement exempte de fautes. Nous avons mis en place les correctifs nécessaires afin que ce type d'erreur ne se reproduise plus. Nous remercions les citoyens qui nous ont informés rapidement de la situation.

### Déclaration importante – Propos inacceptables

La municipalité tient à exprimer son entière solidarité envers les employés municipaux, et plus particulièrement envers l'un de nos inspecteurs, actuellement visés par une campagne de propos négatifs et haineux sur les médias sociaux.

Nous condamnons fermement toute forme d'intimidation, de diffamation ou de harcèlement à l'endroit de nos employés. Ces comportements n'ont pas leur place dans notre communauté, ni en ligne ni ailleurs.

Nos employés agissent dans le respect des lois et règlements municipaux en vigueur, et leur travail est essentiel au bon fonctionnement et à la sécurité de notre collectivité. La municipalité prend cette situation très au sérieux et se réserve le droit d'entreprendre les démarches appropriées pour faire cesser la diffusion de propos qui portent atteinte à la réputation et à la sécurité de ses employés.

Nous invitons la population à exprimer ses désaccords de façon respectueuse et à utiliser les canaux officiels pour toute plainte ou demande de clarification. Le respect et la civilité doivent toujours guider nos échanges, tant dans la sphère publique que sur les plateformes numériques.

Sachez également que le service d'urbanisme à 30 jours ouvrables pour répondre à votre demande et/ou délivrer un permis.

### Service de garde en communauté

Le service de garde « *Les petits Caxtoniens* » est opérationnel sous la supervision du bureau coordonnateur de Gribouillis, qui est responsable des éducatrices. La gestion de leur rémunération relève exclusivement de Gribouillis et du ministère de la Famille. Il n'y a aucun lien avec la municipalité. Notre mission est de louer un espace afin de permettre l'offre de ce service à la population de Saint-Élie-de-Caxton tout comme nous le faisons pour la clinique médicale.

### Fermeture des bureaux municipaux

Les bureaux seront fermés le mardi 24 juin pour notre fête nationale et le lundi 30 juin pour la fête du Canada.

### BibliothÉlie

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le mardi 24 juin pour notre fête nationale et le mardi 1<sup>er</sup> juillet pour la fête du Canada.

## **Répertoire des commerces, artisans, artistes et organismes de la municipalité**

À la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle politique, nous procéderons à la mise à jour des informations du répertoire municipal. Nous vous encourageons à consulter cette politique et à remplir le formulaire si vous êtes concerné(e).

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la collaboration établie avec Développement Saint-Élie, qui permet de partager les informations recueillies dans le cadre d'un projet de recensement des forces vives caxtoniennes.

## **Déroulement des séances du conseil**

Afin de se conformer à la *Loi 57 visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, le conseil a déposé un avis de motion afin de modifier le règlement actuel.

## **Démissions**

Le conseil municipal a pris acte des démissions de Christiane Forcier et Roseline St-Onge. Avant tout, nous souhaitons les remercier pour leur engagement citoyen au sein du conseil municipal.

Je suis consciente que certains dossiers ont pu être difficiles à gérer ou à accepter pour nos deux conseillères démissionnaires. Toutefois, le conseil municipal demeure uni et poursuit son travail dans un esprit de collégialité. Au cours des deux dernières années, nous avons réussi à rétablir l'équilibre budgétaire et à retrouver une certaine harmonie au sein de la communauté caxtonienne.

Tout n'est pas parfait, loin de là, mais des ajustements étaient nécessaires pour garantir le respect des règles de fonctionnement, éviter les conflits d'intérêts et veiller à l'application des principes déontologiques, ce qui a pu générer des insatisfactions.

Le conseil municipal est régi par un processus décisionnel fondé sur l'adoption de résolutions. Jusqu'à présent, aucune directive spécifique n'avait été établie quant aux critères d'acceptation de celles-ci. Il est donc essentiel que chaque conseiller exerce son droit de vote en toute indépendance, selon sa conscience, et assume pleinement la portée de ses décisions. En ce sens, il est impératif que chacun respecte ce principe fondamental et s'abstienne de remettre en question publiquement la position des autres élus ou d'attribuer à autrui la responsabilité des décisions prises.

Le conseil poursuivra son engagement envers le bien commun et continuera à faire de Saint-Élie-de-Caxton une municipalité dynamique et accueillante. Plusieurs dossiers nécessitent encore une attention particulière au cours des prochaines années. Nous commençons à entrevoir la lumière au bout du tunnel et conservons toute notre confiance en l'avenir.

En tout temps, chaque conseiller est invité à exprimer son opinion, à contribuer à l'élaboration de divers dossiers et, s'il le souhaite, à proposer des modifications réglementaires. Chacun demeure libre du niveau d'implication qu'il souhaite investir dans son rôle. Toutefois, la déontologie du conseiller ne se limite pas aux séances du conseil; elle s'exerce en tout temps tout au long du mandat. Il est primordial que chaque conseiller œuvre à la construction citoyenne, plutôt qu'à sa déstabilisation en lien avec des intérêts personnels.

Nous souhaitons préciser que des informations inexactes ont été publiées dans les journaux. En conséquence, un avis ainsi qu'une plainte seront adressés à qui de droit afin de signaler cette situation.

## **Période d'inscriptions – chorale Orphéon et Marie-Pier Arthur**

Une occasion en or d'essayer la chorale et de participer à un spectacle grandiose ! Faites partie du chœur officiel de Marie-Pier Arthur dans le cadre de son spectacle du 21 septembre au Festival Mauricie Arts vivants. Les répétitions auront lieu tous les mardis entre le 12 août et le 16 septembre (de 18 h à 20h).

Inscrivez-vous avant le 15 juin par courriel : [orpheonstelie@gmail.com](mailto:orpheonstelie@gmail.com)

Activité financée par la MRC de Maskinongé donc gratuite pour tous les choristes.

## **Exposition Artistes-Peintres Garage de la Culture**

Le dimanche 22 juin, à 2 h 22 (14 h 22) venez célébrer l'ouverture officielle de l'exposition de peinture ! M. Carl Chevari apposera sa signature sur son œuvre au Garage de la Culture et partagera une annonce des plus excitantes. Pour agrémenter l'événement, grignotines et cafés seront servis.

## **Programme RénoRégion**

Oui ! Le programme RénoRégion a été relancé pour l'année 2025-2026. Cette annonce a été faite par la ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranteau, et vise à soutenir les propriétaires à revenu modeste vivants en milieu rural.

La municipalité salue cette décision et espère une bonification du programme lors de l'annonce du prochain budget gouvernemental. L'objectif étant d'améliorer l'accessibilité du programme et de mieux répondre aux réalités du milieu rural.

## **Plan d'urbanisme**

En ce moment, la municipalité est en appel d'offres pour retenir les services d'une firme spécialisée afin de réaliser un nouveau plan d'urbanisme. Ce document orientera notre développement pour les prochaines années. Nous devrions recevoir des nouvelles à ce sujet d'ici la fin de juin.

## **Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)**

Pour constituer un comité consultatif d'urbanisme optimal et en mesure de guider efficacement les prochaines décisions d'aménagement, de nouveaux membres devront être recrutés. Les citoyennes et citoyens intéressés sont invités à rester attentifs à l'appel de candidatures qui sera bientôt publié.

## **Travaux publics**

Plusieurs interventions ont été réalisées sur le territoire. La semaine dernière, les rues ont été nivelées. Les conditions météorologiques n'aident pas le travail à effectuer.

Nous travaillons également à la préparation des plans et devis pour le remplacement de ponceaux identifiés au plan d'intervention. Cette étape est nécessaire en vue du dépôt d'une demande d'aide financière pour la réalisation des travaux.

La municipalité procèdera prochainement à l'installation de nouvelles signalisations. Des arrêts seront notamment ajoutés à l'intersection de la rue Saint-Louis et de la route des Lacs ainsi que sur la rue Marie-Josée. D'autres interventions sont prévues à divers endroits où des panneaux de signalisation sont endommagés, dans un souci de sécurité et de conformité.

## **Transports collectifs**

La corporation a présenté son **rappor t annuel** sur les transports collectifs, mettant en lumière une belle progression du **circuit express mauve**, qui dessert la municipalité. En **2024**, ce service a accueilli **6 706 passagers**, enregistrant une hausse de **55 %**.

Bravo à la **Corporation des transports collectifs de la MRC de Maskinongé** pour son excellent travail et son engagement envers la mobilité et l'accessibilité !

## **Vandalisme**

Le vandalisme continue de sévir dans la région : graffitis, toilettes obstruées, mobilier endommagé. Si vous en êtes témoin, il est essentiel de le signaler afin de mettre un terme à ces actes nuisibles qui détériorent l'environnement et entraînent des coûts importants pour la collectivité.

## **Proches aidants de la MRC de Maskinongé**

Cette année marque un moment spécial : l'association célèbre 30 ans d'engagement auprès de la population caxtonienne et des 16 autres municipalités. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir ce service essentiel !

Pour plus d'informations :  **819-268-2884**

 [aidants@sogetel.net](mailto:aidants@sogetel.net)

 [prochesaidantsmrcmaskinonge.com](http://prochesaidantsmrcmaskinonge.com)

## **Permis de brûlage distribués à partir du 15 juin**

Tel que le stipule le règlement 2020-026, article 33, aucune autorisation pour faire des feux extérieurs ne sera donnée, et ce, jusqu'au 15 juin ou lorsque les conditions climatiques le permettront. À noter que le demandeur doit avoir 18 ans et plus lors de la demande.

Les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels que poêle ou foyer sont permis. Cependant, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximum de 1 centimètre.

## **Bazar végétal**

Le Bazar végétal s'est tenu le samedi 24 mai dernier, malgré une météo capricieuse et une pluie venue jouer les trouble-fêtes.

Heureusement, le public était au rendez-vous, et les artisans présents se disent très satisfaits de cet événement devenu, au fil des ans, un incontournable de la municipalité.

Un immense merci au comité organisateur Développement Saint-Élie, ainsi qu'à tous les bénévoles qui contribuent à faire rayonner notre municipalité et à la rendre aussi dynamique et vivante !

## **Barrage routier**

Le dimanche 29 juin, la maison des Jeunes organise un barrage routier afin de recueillir des dons qui soutiendront directement leurs activités. Passez les voir, les encourager et déposer un don – chaque geste compte.

Barrage routier : Coin Principale et chemin des Loisirs ainsi que coin St-Louis et Route des Lacs

## **Information touristique à mettre à jour**

Que vous soyez commerçant, artisan ou artiste, le Garage de la Culture vous offre une belle opportunité de visibilité !

Son grand présentoir, situé à l'entrée, est prêt à accueillir vos publications tout au long de l'été.

Accessible à tous, c'est une excellente façon de faire découvrir vos activités. Pour déposer vos dépliants ou autres supports promotionnels, rendez-vous à la réception de la municipalité.

De plus, la municipalité met à disposition une carte des attraits locaux pour mettre en valeur votre offre.

## **Activités caxtoniennes à ne pas manquer !**

- Samedi 14 juin : conte « Les sons du conteur » avec Raymond Kalomiris au Garage de la Culture
- Lundi 23 juin : Grande Tablée de la fête nationale au Préau, souper communautaire, spectacle du groupe Rouage
- Mardi 24 juin : pique-nique et activités familiales au Préau, à partir de midi.
- Les jeudis 5 à 7 débutent le 3 juillet avec Luc Riopel comme artiste invité
- Exposition de photos d'archives à l'église de St-Élie-de-Caxton
- Célébration religieuse au pied de la montagne du Calvaire
- Exposition d'artistes peintres et création au Garage de la Culture
- Exposition biographique de la vie du père Frédéric à l'église de St-Élie-de-Caxton
- Festival Noël dans l'Caxton du 24 au 27 juillet et St-Flamand-de-Caxton du 5 au 27 juillet